

Perception de la mort et rituels funéraires chez les romains
Perception of death and funerary rituals among the Romans

Hadj LABIB^{1♦}; DRICI Salim²

hadj.labib@univ-tiaret.dz¹

Université de Tiaret

salim.drici@univ-alger2.dz²

Institut d'Archéologie; Université d'Alger2

Received:09/02/2025

Accepted:20/01/2026

Published: 31/01/2026

Résumé :

Cet article aborde la **perception de la mort** chez les Romains ainsi que leur vision de l'**au-delà**. Il s'intéresse également aux principaux **rites funéraires** et les fêtes religieuses consacrées aux défunts.

Il convient de noter que la religion romaine est largement inspirée de la religion grecque, ce qui explique une certaine continuité philosophique dans leur vision de l'existence. Néanmoins, le peuple romain a su conserver des caractéristiques propres, forgées par l'histoire de Rome. Celle-ci a pris un tournant décisif lors de l'expansion en Méditerranée, entraînant l'émergence de nouveaux comportements dans la vie sociale et spirituelle des Romains.

Mots clé : Perception de la mort. Les enfers romains .Inhumation. Incinération. Rituels funéraires.

Summary:

This presentation explores the **Roman perception of death** and their beliefs regarding the **afterlife**. It also highlights the primary **funeral rites** and religious festivals dedicated to the deceased.

It is important to note that Roman religion was heavily inspired by Greek religion, leading to a philosophical continuity in their outlook on life. However, the Romans maintained unique characteristics shaped by their own history. Rome's trajectory shifted significantly following its conquest of the Mediterranean, which resulted in new social and religious behaviors

♦ Corresponding Author

Keywords: Perception of death. The Roman underworld
.Inhumation. Incineration. Funeral rituals.

Introduction :

La perception de la mort constitue l'un des piliers les plus complexes de toute civilisation, agissant comme un miroir des valeurs sociales et spirituelles des vivants. À l'époque romaine, cette appréhension ne se limite pas à une simple finitude biologique ; elle se manifeste par un foisonnement monumental et textuel qui cherche à pérenniser le nom et la mémoire au-delà du trépas. Bien que largement héritée du monde grec et de la mythologie antique, la vision romaine de l'au-delà s'est forgée une identité singulière, rythmée par l'expansion impériale et l'évolution des structures sociales.

L'enjeu central de cette étude est de comprendre comment le peuple romain a réussi à transformer l'angoisse métaphysique de la mort en un système codifié de rites et de monuments. Comment la théâtralisation des funérailles et la structuration mythologique de l'au-delà ont-elles permis de maintenir un lien entre le monde des vivants et celui des défunts ? À travers l'analyse des pratiques funéraires, nous chercherons à identifier dans quelle mesure ces rites servaient moins au repos de l'âme qu'à l'exaltation du prestige de la *Gens* et de la lignée familiale.

Cette recherche a pour objectif de décrypter le processus complexe qui conduit l'homme de son état d'« être » à celui d'« inactuel ». Pour ce faire, nous adoptons une approche pluridisciplinaire :

Approche historique : Pour situer l'évolution des mentalités et des décrets religieux (comme le rôle du Sénat ou les changements liés aux conquêtes méditerranéennes).

Approche archéologique : Par l'examen des vestiges matériels — nécropoles, inscriptions, urnes cinéraires et sarcophages — qui témoignent de la réalité physique du culte des morts.

Approche anthropologique : Pour analyser la dimension symbolique des gestuelles, des purifications par le triptyque « eau-feu-terre », et la fonction sociale des fêtes religieuses (Parentalia, Lemuria) dans la gestion collective du deuil.

Perception de la mort et rituels funéraires chez les romains

I- Architecture et rituels funéraires :

L'étude de l'archéologie funéraire de l'époque romaine, par le foisonnement et la richesse des monuments dédiés aux morts, met en évidence ce sentiment empreint de religiosité qu'entretenaient les êtres (vivants) et les non êtres (les défunts). En effet, la permanence des nécropoles, les innombrables inscriptions dédiées aux dieux Mânes ou à la mémoire des défunts, les urnes cinéraires et les sarcophages, mausolées, indiquent l'importance accordée au monde des morts. Les rituels liés au culte funéraire ne sont en somme qu'une synthèse de gestuelles et d'incantations garantissant l'acceptation de l'âme défunte parmi les ancêtres, devanciers dans l'au-delà. Car la mort est « *un phénomène le plus stimulant, mais aussi le plus psychogène que l'homme ait jamais connu* »¹ et de là à trouver des solutions idoines pour faire face à cette échéance, en s'appuyant tantôt sur la religion et tantôt sur la magie.

Plaçant la mort dans le domaine de la métaphysique, car échappant au vouloir humain et sa capacité à la rendre lisible et acceptable tant le déchirement entre la chaire (le palpable) et l'âme (l'impalpable) sont d'une nature abscons. C'est pourquoi la pensée gréco-romaine, dans sa quête de comprendre le phénomène de la mort, a mêlé à la fois le discours philosophique et l'approche métaphysique par l'entremise de la thanatologie* afin de méditer et surtout comprendre le processus qui conduit à la rupture de la vie ou l'homme de sa façon d'« être » devient « inactuel ».

II- Un monde parallèle consacré aux défunts :

La mythologie romaine accordait une grande importance au devenir du corps et à sa demeure éternelle. Les âmes des morts élisent domicile dans des lieux souterrains nommés les **Enfers**, divisés en quatre régions principales :

- **L'Érèbe** : La partie la plus proche de la terre, où les morts expiaient leurs fautes et où erraient les damnés privés de sépulture. C'est aussi l'ancre du sommeil et des songes, ainsi que la demeure de Cerbère, des Furies et des Parques.

¹ Consultez dans ce sens, Thomas (L.V.), Rite de mort, Ed. Fayard, Paris, 1985.

*La Thanatologie prend racine dans les mots grecs « logos » et « thanatos » qui signifient « discours sur la mort ».

- **La Plaine des Asphodèles** : Région redoutée incarnant l'enfer des méchants. Elle est décrite comme un lieu inhospitalier fait de marécages fétides et d'eaux bouillantes de **soufre** et de poix.

- **Le Tartare** : L'endroit le plus profond, une prison cernée d'un triple rempart d'airain où étaient cloîtrés les Titans et les héros ayant enfreint les lois divines.

- **Les Champs-Élysées** : Destination des bienheureux, tel un paradis verdoyant où les locataires jouissent d'une éternelle jeunesse et de plaisirs dénués de douleur.

Les royaumes des enfers est sous la garde de dieu Pluton et sa femme Prospérine et du chien à trois têtes, Cerbère. Ce dernier était enchaîné à l'entrée des enfers et empêchait à la fois les morts de s'enfuir du monde des ténèbres et aussi les vivants qui tenteraient une entrée de force vers ses lieux craints.

Ce monde est traversé par cinq fleuves. Ils incarnaient la frontière naturelle entre les différentes régions d'une part et d'autre part entre le royaume des morts et celui des vivants. Et ils sont comme suit :

- Le Styx était à l'origine une nymphe qui présidait à une fontaine d'Arcadie dont les eaux silencieuses pénétraient en ruisseau sous terre et allait arroser les régions infernales.

- L'Achéron dénommé le fleuve de la douleur et la tristesse représente une entrée du monde infernal. Les âmes des défunts devaient le traverser sur une barque guidée par le nocher Charon contre le paiement d'une obole ; ceux qui ne pouvaient le faire seront condamnés à errer le long de la rive, coincés entre le monde des vivants et le monde des morts.

- Le Cocyte est le fleuve des lamentations et cernait la région du Tartare. Il est un affluent de l'Achéron, sur ses rives patientaient les ombres démunies de sépultures, ils erraient très longtemps avant de connaître le destin de leur sort définitif décidé par les juges d'un tribunal suprême.

- Le Phlégéthon, autre affluent de l'Achéron ceinture la prison des méchants, le Tartare, ses torrents sont faits de flammes.

- Le Léthé appelé également fleuve de l'oubli. Après un très long séjour passé dans les Champs-Élysées, les bienheureux et les justes ainsi que les âmes pures obtenaient des dieux la faveur

Perception de la mort et rituels funéraires chez les romains

de revenir sur terre et se réincarnaient dans un nouveau corps et présidaient leur destinée. Cependant, avant de quitter ces lieux ils devaient boire des eaux du Léthé dont la principale qualité est d'effacer tous les instants de la vie antérieure.

Toute âme trépasser après avoir franchi avec succès les fleuves du Styx et l'Achéron arrive dépourvue de tout signe de puissance et de richesse devant les juges de l'enfer. Au nombre de trois : Rhadamanthe, Eaque et Minos, ils font subir la justice suprême du tribunal dont le siège est localisé dans un lieu désigné par « le champ de vérité ». Une fois le verdict édicté, l'âme est conduite soit vers la région du Tartare pour y subir le châtement, soit au Champs-Elysées pour jouir des plaisirs de l'éden.² (Fig 01).

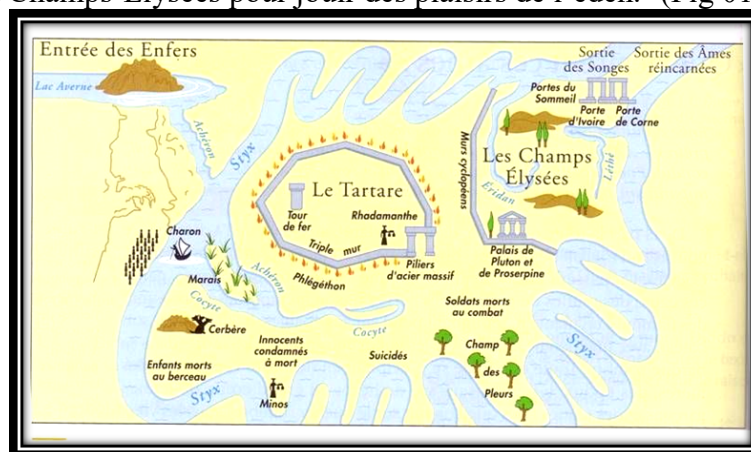


Fig 01 : Le monde consacré aux morts. Carte globale des Enfers.

Source : Site Pinterest/ Alcarin Idril.

Dans la perception mythologique romaine toute personne doit sa vie et ce qui en découle de la seule volonté des divinités. Ainsi, les Parques symbolisaient la destinée de l'être humain. Ces divinités au nombre de trois, en de véritables fileuses tiraient le fil de la vie : Nona symbolise la naissance en créant le fil, tandis que Décima le filait et l'arrangeait dans le fuseau pour que s'égrène les instants de l'existence, alors que Morta est la métaphore rupture de la vie, en coupant le fil elle met un terme au souffle humain.

III- Le processus des rituels funéraires :

² Howatson (M.C.), Dictionnaire de L'antiquité, Ed. Robert Laffont, coll « univers d'Oxford », Paris, 1993.

Sorel (R.), Critique de la raison mythologique, Ed. P.U.F, Paris, 2000.

La mort en tant que vérité implacable est ressentie comme une souillure, il faut s'en démettre et éviter la contagion à toute la famille du défunt, qui devra se purifier.³

Les rituels funéraires sont un ensemble de managements gestuels et incantatoires qui participent d'une part à cette purification, et d'autre part à accompagner le disparu à sa dernière demeure. Toutefois, au-delà de cette perception pragmatique, les rituels répondent en fait à la construction des mythes et de la religion sur un processus qui va consommer le divorce entre la chair et l'âme. Car il faut admettre que l'espèce humaine est la seule dont la mort est une idée fixe, qui l'accompagne de rituel et surtout qui fait une projection vers un autre monde, lieu de résurrection.⁴

Cette société romaine va adopter des attitudes devant la mort. Elle croit à la régénération de la matière, sous son ancienne forme ou celle voulue par les maîtres des ténèbres et du dieu Pluton. C'est en somme la jonction de deux vies parallèles : une vie sous la lumière et qui suit une traçabilité imposée par les hommes et sous les auspices des dieux. Et une autre vie, celle du monde des arcanes, impalpable mais qu'on craint. On ne sait par quel sentiment obscur, ou parce qu'il n'admet pas sa propre fin, que cet homme se réincarne dans un monde des ténèbres, loin des hommes et de la lumière.

Recueillir le dernier souffle du défunt par un baiser d'un proche parent est l'image idyllique dont se targue la littérature latine. Et pour indiquer de façon irrévocable que la mort a prit possession du corps du décédé, on hélait à voix haute et par intervalles le nom de la personne concernée. L'absence de réaction signe la confirmation de la mort physique et qu'il est temps d'entreprendre les rituels funéraires. Il s'agit « *des rites qui contribuent à opérer le passage à l'autre monde de façon convenable, c'est-à-dire en protégeant les vivants de l'irritation du mort et de la décomposition de la mort. Ainsi, c'est tout un*

³ Meslin, (M)., L'homme romain. Des origines aux 12 siècles de notre ère, Bruxelles, Ed.Historiques, 1985, pp.183-188.

⁴ Morin (E)., L'homme et la mort, Ed. Seuil, Paris, 1976, pp.17-18.

Perception de la mort et rituels funéraires chez les romains

appareil mythologico-magique qui émerge chez sapiens et se trouve mobilisé pour affronter la mort ».⁵

Devant la maison mortuaire était planté un cyprès* ou de pin teintés en rouge. Les libitinarii ** assuraient toutes les modalités des prestations funèbres et les pollincteurs embaumaient*** le corps et l'enduisaient d'aromates sitôt qu'il fut lavé à l'eau chaude par des femmes. Recouvert d'un linceul blanc et de ses habits, on lui faisait porter ses insignes honorifiques pour signaler son auguste place au sein de la société.

Exposé dans son lit funéraire dans le vestibule, les pieds sont tournés vers la porte en prenant soin de lui glisser une pièce d'argent dans sa bouche.* Il restait ainsi durant sept jours qui représentaient un deuil privé concernant le cercle familial ou on assiste à une relation ambiguë où s'opposent le présent et l'absent. En effet, la famille expose le défunt pour marquer sa présence sans qu'il y soit réellement et par l'entremise de certains rituels, on fait en sorte qu'il reste tout en s'arrangeant pour qu'il parte.⁶

IV- Les funérailles publiques :

Au huitième jour les funérailles deviennent publiques, un crieur invite les gens à joindre le cortège mortuaire. On purifiait la maison en la balayant avec un balai fait de verveine⁷ et on faisait sortir la dépouille mise dans une litière couverte d'un tapis et portée par ses plus proches parents.⁸ Au devant du cortège se repère

⁵ Morin (E.), *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Ed. Seuil, Paris, 1973, pp.107-111.

*cet arbre ne repousse jamais une fois coupé, il est consacré au dieu Pluton.

**Prêtres attachés au temple de la déesse Libitina, déesse romaine liée aux activités de l'inhumation. Les libitinarii sont l'équivalent des pompes funèbres.

Voir dans ce sujet : Freyburger (G.), « Libitine et les funérailles », in, *La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque de l'université Paris IV*, (Paris-Sorbonne 7 – 9 octobre 1993), Ed. De Broccard, Paris, 1995, pp.313-222.

*** Surnommé ainsi parce qu'ils frottaient la figure du mort avec du pollen.

*cette obole servira pour payer le nocher Charon pour traverser le fleuve l'Achéron.

⁶ Belayche (N.), « La neuvaine funéraire à Rome ou la « mort impossible » », in, *La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque de l'université Paris IV*, (Paris-Sorbonne 7 – 9 octobre 1993), Ed. De Broccard, Paris, 1995, p.156.

⁷ Werner (P.), *la vie à Rome aux temps antiques*, Ed.Minerva, Genève, 1986, pp.135-141.

⁸ Ibid

les porteurs de faisceaux en guise de licteurs, puis avançait un joueur de flute, suivi des pleureuses rémunérées pour étaler avec ostentation et gestuelles la douleur et le chagrin d'une telle perte et tragédie.

Les premiers membres de la pompa sont représentés par des figurants portant les masques des ancêtres de la famille. En cette circonstance, les morts, interprétés par des acteurs masqués, revenaient officiellement et prennent part au cortège, ils accueillaient un des leurs qui doit les suivre dans l'autre monde.¹ Il est question dans cette théâtralisation non pas de mettre en avant la qualité du défunt en lui rendant un culte dédié aux morts mais toute cette parade et cette mise en scène a pour objectif de faire l'éloge de la famille, de sa puissance dans ce bas-monde et de la gloire qu'elle a acquit au cours de son long histoire.²

Les membres de la famille sont vêtus de couleurs sombres, dénués d'ornements et les cheveux défaits. Le fait de ne pas arborer une coiffure compliquée, celle de tous les jours était une marque de deuil, cela traduisait également un dégoût et le refus de plaire, de se cacher et de se retirer du monde des vivants.³

Le cortège se déplaçait en premier lieu vers le forum où on déclamait les éloges funèbres « *laudatio funebris* » et de là le convoi s'emballait vers le cimetière, loin des remparts de la cité.

Les cimetières sont situés en dehors de la ville, il y avait une volonté manifeste d'écarter les morts du pomerium* et de leur laisser un espace réservé défini par le droit et la religion.⁴

Les romains ont pratiqué d'abord l'inhumation et puis la crémation. Cette dernière pratique aux dires des sources anciennes est due à la crainte de la profanation des tombes durant les guerres.¹

¹ Grimal (P.), *La civilisation romaine*, Ed. Arthaud, Paris, 1984, pp.73-74.

² Belayche (N.), *Op-cit*, p.160.

Dumezil (G.), *La religion romaine archaïque*, Paris, 1974, p.370.

³ Deschamps (L.), « Rites funéraires de la Rome républicaine », in *La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque de l'université Paris IV*, (Paris-Sorbonne 7 – 9 octobre 1993), Ed. De Broccard, Paris, 1995, p.174.

*Pomerium est l'enceinte sacrée de la ville des vivants, car le sol de cette dernière est sacré.

⁴ Ducos (M.), « Le tombeau, locus religiosus », in *La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque de l'université Paris IV*, (Paris-Sorbonne 7 – 9 octobre 1993), Ed. De Broccard, Paris, 1995, p.135.

Perception de la mort et rituels funéraires chez les romains

guerres.¹ Le moment où la mort bascule de la présence à l'absence et le mort quitte le monde des vivants pour être accueilli chez les morts, ce moment est matérialisé par la cérémonie du sacrifice d'une truie dédiée à la déesse Cérès.²

Le corps dans son linceul est déposé sur le bûcher, les parents l'embrasent avec une torche. Lors de la combustion une oraison funèbre à la mémoire du défunt est prononcée, les présents jetaient les objets personnels du défunt dans les flammes ; les habits précieux du mort, ses armes et dans certains cas les animaux de compagnie qu'il avait aimé.³ On répandait également lors de la crémation du vin, du lait et du sang sur les os consumés, puis on recueillait les cendres dans une urne cinéraire qu'on entrepose plus tard dans le monument familiale. (Fig 02).



Fig 02 : Musée de Tipasa : Urne funéraire en verre.

Source : S.Drici

On purifiait par l'eau et le feu ceux qui ont accompagné le trépasser à sa dernière demeure, un prêtre aspergeait en trois gestes

¹ Pline, Histoire naturelle, VII, 187.

Mesnil (M)., Op-cit.

² Belayche (N), Op-cit, p.163.

³ Werner (P)., Op-cit.

à l'eau l'ensemble des convoyeurs. La purification se conçoit aussi en traversant les restes du bûcher.¹

V- L'architecture funéraire et la pompa comme mode de transmission du prestige de la famille:

L'homme romain ne vaut que par son statut. Sa raison d'être est d'occuper les charges importantes dans la cité, son nom doit indiquer tout ce qui représente l'honorabilité et la respectabilité. Il est par conséquent inadmissible dans sa conception de percevoir ce monde que son patronyme et celle de sa « Gens » s'éteigne après son décès, c'est pourquoi il se réserve de son vivant l'endroit qui accueillera sa dépouille et l'inscription honorant et perpétuant sa mémoire. Il transpose dans ce cas son statut vers l'autre dimension, et l'ensemble des rites funéraires et la parade des effigies des aïeux participent à pérenniser ce statut et le laisse comme un legs pour les générations futures.

Le tombeau devient non seulement la propriété privée du défunt mais aussi appartient aux dieux mânes.* Il faut au préalable que le mort ait reçu des funérailles telles que dictées par les lois pour que la tombe devient un « locus religiosus » et le défunt fera partie des dieux mânes,² et conservera ainsi son statut. Car il est déshonorant et inadmissible pour l'être libre d'être dépossédé de sa sépulture, la mort la plus redoutable pour les anciens est le naufrage, les âmes dont le corps ne sont pas retrouvés se voient confronter à errer pendant un millénaire sur les rivages du Styx, ils ne peuvent ni quitter ce bas-monde ni rejoindre le monde des enfers.

Les femmes et les enfants n'ont droit qu'à des deuils courts, on n'offre pas de libations et les rituels funéraires aux enfants qui n'ont pas acquis le statut du citoyen mâle selon le droit romain, leurs funérailles ont lieu la nuit à la lueur des flambeaux.³ (Fig 03).

¹ Ibid,

*les dieux mânes qu'on retrouve dans les inscriptions d(iis) M'anibus) S(acrum) sont les âmes qui ont été séparées du corps physique. Les âmes pieuses incarnent les lares et les âmes impures les lémures.

² Ducos (M)., Op-cit, p.137.

³ Belayche (N)., Op-cit, p.162.

Werner (P)., op-cit.

Perception de la mort et rituels funéraires chez les romains



Fig 03 : Musée de Tipasa : trousseau funéraire.

Source : S. Drici

La période des funérailles durait neuf jours, le lendemain de l'enterrement l'ensemble des membres de la famille et les proches se réunissaient pour un repas qu'on désignait par : festin funèbre. Les familles aisées offraient un festin au peuple et les membres apparentés à la famille étaient dispensés de leurs obligations envers leurs concitoyens, ils étaient déchargés d'accomplir les travaux quotidiens, chacun à son niveau, qu'ils soient fonctionnaires dans sa cité ou militaires dans de lointaines contrées. Il est par ailleurs de bon usage que ces jours de deuils soient chômés pour l'ensemble de la population.¹

Durant ces jours déclarés néfastes par décret du sénat, les temples cessent toute activité, toute réjouissance est proscrite et les célébrations de mariages interdites, les magistrats en signe de deuils abandonnaient leurs insignes.

Au dixième jour, on purifiait la maison pour chasser la souillure de la mort et il arrive, fait de grands personnages, que les funérailles s'achevaient par des jeux funèbres. Depuis 264 av-JC on organisait des combats de gladiateurs, ils honorent d'une part les grands morts et ceux qui seront détenteurs légitimes de leurs puissances et leurs charismes, et d'autre part, ils démontrent la piété

¹ Meslin (M)., Op-cit.

agissante matérialisée par les jeux funèbres comme gage d'une nouvelle naissance.¹

A contrario, le pauvre n'aura pas les mêmes honneurs, juste trois jours après la mort et l'exposition de son cadavre, il est conduit la nuit tombée dans un brancard pour être posé dans une fosse commune, demeure singulière réservée le plus souvent au sort des plébéiens. Pour ceux qui ont économisé pour leur mort, ils auront le privilège d'être incinéré et les rituels funéraires sont exécutés sur la tombe du mort.²

Le calendrier romain fixe les dates des fêtes pour honorer les morts, durant les jours du 13 au 21 du mois de février sont célébrés les « Parentalia », il s'agit d'honorer les esprits de la famille et en premier lieu les parents. La grande vestale au nom de l'état romain s'occupe du sacrifice, et toute vie officielle des services de l'état sont à l'arrêt. Le dernier jour nommé « Feralia », les membres de la famille se rendent au cimetière pour y déposer des offrandes rituelles de guirlandes rituelles, on répand des violettes, du blé avec des grains de sel et du pain imbibé dans le vin.

Le lendemain le 22 Février a lieu la « Caristia ». La famille se réunissait pour célébrer les dieux Lares en souvenir des ancêtres décédés et démontré ainsi cette continuité des liens filiaux et faire apparaître toute la dimension sociologique du culte rendu aux morts familiaux.³

La fête des « Lemuria » se déroulait le 9 et le 11 et 13 mai, ces journées sont craintes par l'ensemble des personnes, car dans l'imaginaire collectif les esprits des défunts reviennent durant ces jours vers leurs anciennes habitations pour tourmenter ceux qui y habitent. Le père de la famille se plie à exécuter un rituel qui consiste à se lever au milieu de la nuit et met sept fèves noires dans sa bouche qu'il jette par-dessus son épaule en invoquant les dieux mânes des ancêtres par neuf fois de sortir de la maison.

VI- Une tradition funéraire au long processus historique :

¹ Clavel Levêque (M)., L'empire en jeux. Espace, symbole et pratique sociale dans le monde romain, Ed. C.N.R.S, 1984, pp.29-30.

² Werner (P)., OP-cit.

³ Meslin (M)., Op-cit.

Perception de la mort et rituels funéraires chez les romains

La perception de la mort chez les romains a suivi un long processus au cours duquel la mythologie romaine s'est enrichie par de nouvelles croyances et conceptions qui peuvent être à l'opposé de ses propres fondements. De tradition grecque, la civilisation romaine s'appuie également sur un substrat étrusque et lors de ses conquêtes à travers le pourtour du bassin méditerranéen beaucoup d'influences sont venues enrichir le vécu romain dans toute la dimension des connaissances humaines. La philosophie des penseurs grecs et puis orientales a favorisé l'inter pénétration des théories et la conception même de la cosmogonie. Les autres peuples qu'ils soient issus de la partie orientale ou occidentale du monde romain ont mis leur empreinte dans les rites et traditions romains. Le Maghreb ancien n'échappe pas à cette inévitable main mise romaine, la romanisation et tout ce qu'elle englobe a façonné sa nouvelle identité latine. Les nécropoles nombreuses aux abords des colonies et des municipes romains attestent que les habitants des villes africaines ont adoptés les rites païens inspirés par la tradition romaine.¹

VII- La perception de l'au-delà :

Le romain dans sa perception du monde, l'au-delà ne peut être qu'au profond de la terre, il a puisé ces fondements des récits des poètes à l'image d'Homère et des philosophes grecs qui ont élaborés des récits mythologiques pour affronter leurs appréhensions. La littérature romaine a suivi le même cheminement en introduisant ses propres repères et ses poètes ont également donnés libre cours à leur monde imaginaire. Comme le remarque Merlin (A) : *« la foi attaché à l'existence d'outre tombe a toujours été mouvante. Les penseurs n'ont cessé de faire effort pour mettre la vie future en accord avec la psychologie et la cosmologie de leur temps »*.² Le mythe a évolué et il est devenu réalité pour le commun des mortels, c'est une vérité inébranlable et une foi qu'il s'échinera à respecter scrupuleusement, les rites seront codifiés et la loi lui donnera leurs caractères officiels.

¹ Voir à ce sujet : Lassère (J.M.), « Nécropoles, monuments et rites funéraires (période romaine) : bilan épigraphique », Actes du VI colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord, Pau, octobre 1993, Paris, C.T.H.S, t.1, 1995, pp.103-109.

² Merlin (A.), « Les croyances chez la vie future chez les romains », Journal des savants, 1949, p.98.

La mort représente une angoisse permanente pour le romain, sa conscience objective lui recommande de personnaliser cette appréhension en bâtissant autant de monuments funéraires faits pour sa propre gloire, pour que le temps n'altère jamais la renommée chèrement acquise.

On peut concevoir, cependant, que cet homme admette qu'il est lié au temps. Le temps de sa vie lui est compté, c'est pourquoi cette conscience du temps l'accompagne dans ses rites funéraires où chaque rite est localisé dans un laps de temps déterminé et l'au-delà est une autre dimension répondant à d'autres paramètres temporels.

Enfin il faut mettre en évidence ce triptyque : eau, feu, terre. Ces trois éléments fondamentaux se retrouvent tout le long du processus funéraire. La purification du corps du trépassé est fournie par l'eau de même que pour l'ensemble de la famille. Le feu est un autre élément de purification mais surtout c'est cette flamme qui va consumer le corps dont les cendres seront réunies dans une urne cinéraire. La terre est l'asile de notre devenir et la maison de nos enfers.

Conclusion :

En conclusion, l'étude de la thanatologie romaine révèle que la mort, loin d'être une rupture définitive, était conçue comme une transition rigoureusement organisée vers un monde souterrain complexe, habité par les dieux Mânes. Cette vision de l'au-delà, puisée aux sources d'Homère et des philosophes grecs, s'est enracinée dans la terre du Maghreb ancien, où les nécropoles témoignent encore aujourd'hui d'une romanisation profonde des rituels funéraires.

Le triptyque fondamental identifié — l'eau pour la purification, le feu pour la transformation par la crémation, et la terre comme asile éternel — structure l'ensemble du processus funéraire romain. Cependant, il ressort de notre analyse que les funérailles publiques (la *pompa*) et l'imposante architecture funéraire n'avaient pas pour seule finalité le salut de l'âme. Elles constituaient un puissant vecteur de transmission du prestige social, où la mise en scène du deuil servait avant tout à garantir l'éternité du patronyme au sein de la cité.

En fine, l'homme romain, hanté par l'idée de l'errance éternelle sur les rivages du Styx en cas d'absence de sépulture, a bâti un système où la loi et la religion s'unissent pour transformer

Perception de la mort et rituels funéraires chez les romains

l'angoisse de la disparition en un acte de piété perpétuel. La pérennité des liens filiaux, célébrée lors des fêtes comme la *Caristia*, assure ainsi que le défunt, bien qu'habitant des ténèbres, demeure un acteur central de la mémoire collective des vivants.

Bibliographie :

1. Belayche (N)., « La neuvaine funéraire à Rome ou la « mort impossible » », in, La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque de l'université Paris IV, (Paris-Sorbonne 7 – 9 octobre 1993), Ed. De Broccard, Paris, 1995, p.155-170.
2. Clavel Levêque (M)., L'empire en jeux. Espace, symbole et pratique sociale dans le monde romain, Ed. C.N.R.S, 1984
3. Deschamps (L)., « Rites funéraires de la Rome républicaine », in La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque de l'université Paris IV, (Paris-Sorbonne 7 – 9 octobre 1993), Ed. De Broccard, Paris, 1995, p.171-180.
4. Ducos (M)., « Le tombeau, locus religiosus », in La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque de l'université Paris IV, (Paris-Sorbonne 7 – 9 octobre 1993), Ed. De Broccard, Paris, 1995, p.135-146.
5. Dumezil (G)., La religion romaine archaïque, Paris, 1974.
6. Freyburger (G)., « Libitine et les funérailles », in, La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque de l'université Paris IV, (Paris-Sorbonne 7 – 9 octobre 1993), Ed. De Broccard, Paris, 1995, pp.313-222.
7. Howatson (M.C)., Dictionnaire de L'antiquité, Ed. Robert Laffont, coll « univers d'Oxford », Paris, 1993.
8. Lassère (J.M)., « Nécropoles, monuments et rites funéraires(période romaine) : bilan épigraphique », Actes du VI colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord, Pau, octobre 1993, Paris, C.T.H.S, t.1, 1995, pp.103-109.
9. Merlin (A)., « Les croyances chez la vie future chez les romains », Journal des savants, 1949, pp.97-110.
10. Meslin, (M)., L'homme romain. Des origines aux 12 siècles de notre ère, Bruxelles, Ed.Historiques, 1985.
11. Morin (E)., L'homme et la mort, Ed. Seuil, Paris, 1976.
12. Morin (E)., Le paradigme perdu : la nature humaine, Ed. Seuil, Paris, 1973, pp.107-111.
13. Sorel (R)., Critique de la raison mythologique, Ed. P.U.F, Paris, 2000.
14. Thomas (L.V), Rite de mort, Ed. Fayard, Paris, 1985.
15. Werner (P)., la vie à Rome aux temps antiques, Ed.Minerva, Genève, 1986, pp.135-141.